

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POLLINIS OBTIENT LE RENOUVELLEMENT DU LABEL « DON EN CONFIANCE »

LE 20 DÉCEMBRE 2021- Le Don en confiance, organisme à but non lucratif, renouvelle pour trois ans son label à POLLINIS, l'association de défense des abeilles domestiques et sauvages et de tous les pollinisateurs. La Commission d'agrément du Don en Confiance a statué sur ce renouvellement jusqu'en 2024, après un contrôle continu qui a montré que POLLINIS respecte les quatre grands principes qui gouvernent cette labellisation : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité.

« La reconduction de ce label vient valider tout le travail de l'équipe de POLLINIS et son engagement auprès de nos donateurs, se félicite Nicolas Laarman, délégué général de l'association. Cette reconnaissance de notre probité et de notre transparence est d'autant plus précieuse que ce label, par l'extrême rigueur avec laquelle il est dispensé, est très difficile à obtenir. »

Le Don en confiance a été créé en 1989 dans un souci de préserver et développer une relation de confiance entre les donateurs et les associations et fondations faisant appel à la générosité du public pour des causes sociales et humanitaires.

Après une étude longue et minutieuse, le label « Don en confiance » est délivré pour trois ans renouvelables, pendant lesquels les associations doivent respecter la Charte de déontologie établie par Le Don en confiance. Elles doivent aussi se soumettre à un contrôle continu, assuré par des bénévoles expérimentés et indépendants, sans liens directs ou indirects avec les organisations dont ils étudient les dossiers.

POLLINIS a été labellisée en 2018, rejoignant un cercle étroit qui compte moins de 100 structures françaises.

>> [En savoir plus sur Le Don en confiance](#)

CONTACT

Margaux Beaudier
POLLINIS - Chargée des relations donateurs
contact@pollinis.org - 01 40 26 40 34